

**Décentralisation et transfert des personnels aux régions :
les fédérations syndicales de l'éducation nationale ont-elles totalement abandonné la lutte ?**

Lors des grèves massives du printemps dernier, la première revendication portée par les personnels (avec la question des retraites bien sûr) était le refus de la décentralisation. Et c'est cette revendication qui, dans l'éducation nationale, a donné un caractère inter-catégoriel au mouvement de grève : les personnels étaient conscients que si le transfert aux régions concernait en premier lieu les TOS (ainsi que les médecins et les conseillers d'orientation psychologues), il avait vocation à s'étendre à toutes les catégories (laborantins, administratifs, assistants sociaux, infirmiers, enseignants, conseillers principaux d'éducation...) pour aboutir, de fait, à la privatisation de bon nombre des missions correspondantes. Il ne s'agissait donc pas de lutter secteur par secteur, catégorie par catégorie, pour défendre son statut (ce qui en soi est déjà légitime !) mais bien tous ensemble pour faire reculer le gouvernement sur la totalité du projet. Dans les assemblées générales, les personnels ont ainsi clairement exprimé leur volonté de rompre avec la pratique des grèves catégorielles de 24 heures, vouées à l'échec. L'abandon de la lutte, à l'approche des examens, par l'intersyndicale « unitaire » nationale, en disait déjà long la faible volonté de certains à s'opposer à la décentralisation : une fois la « garantie » obtenue qu'elle ne concernerait que les TOS, plus question de poursuivre la grève ! Quand bien même cette garantie aurait été crédible – qui pouvait sérieusement croire que le gouvernement allait limiter le transfert aux régions à cette seule catégorie de personnels ? – ce « compromis » était de toute façon inacceptable (éclatement entériné de la communauté éducative et dégradation du statut et des conditions de travail des personnels décentralisés, notamment en ce qui concerne les congés, les droits à mutation, les retraites, la soumission aux potentats locaux... et privatisation à terme des missions).

Depuis, cette même intersyndicale (FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT et UNSA Education ; rappelons que la fédération des syndicats SUD Education a toujours été exclue des réunions nationales) semble avoir oublié qu'il y a eu des grèves et semble avoir oublié les revendications portées pendant ces grèves : l'appel « unitaire » à une journée de mobilisation le 12 mars dernier ne faisait qu'à peine allusion à la question de la décentralisation et se contentait de noter qu'il y avait « maintien du transfert massif de personnels aux collectivités locales », sans même se prononcer contre ce transfert ! Et ces fédérations n'ont pas daigné répondre à la demande du SNLC-FO qui proposait une rencontre afin d'envisager une action spécifique pour s'opposer au vote de la loi sur la décentralisation (seules la CGT Atoss et la fédération SUD Education y ont répondu, et cela s'est traduit par un appel commun à grève et manifestation le 1^{er} avril).

Enfin, on se retrouve maintenant avec un appel à une « journée nationale de protestation » le 7 avril, non pas par ces fédérations mais seulement par leurs syndicats enseignants, et sur la seule question des recrutements ! Là où les personnels ont exprimé leur souhait d'unifier les luttes, notamment autour de la question de la décentralisation, pourquoi proposer de nouveau exactement le contraire : des luttes catégorielles et sur un aspect partiel des revendications. Bien sûr la question des recrutements est essentielle, mais comment peut-on prétendre aujourd'hui la dissocier de la question de la décentralisation ? ! Est-il besoin de rappeler que les gouvernements successifs ont commencé par créer, en ne recrutant pas suffisamment, une pénurie de personnels atoss, avant de proposer de les transférer aux régions ? La chute des postes aux concours en EPS par exemple, contre laquelle se mobilisent les étudiants de STAPS, doit-elle être considérée comme un simple accident budgétaire, ou analysée comme une étape dans la décentralisation de l'éducation physique et sportive ? Pourquoi simplement « protester » contre des restrictions budgétaires en faisant silence sur les raisons de ces restrictions et sur la logique d'ensemble de la politique du gouvernement en matière d'éducation nationale ?

La fédération des syndicats SUD Education s'adresse une nouvelle fois aux fédérations de l'éducation nationale pour envisager ensemble une riposte sérieuse aux attaques gouvernementales, à la hauteur des enjeux, et conforme aux revendications portées par les personnels lors des grèves du printemps dernier. Il n'est pas trop tard pour arrêter le processus de décentralisation-privatisation de l'éducation nationale.

Saint-Denis, le 2 avril 2004